

Conférence interparlementaire sur la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et sur la politique de sécurité et défense commune (PSDC)

Vienne, 11 et 12 octobre 2018

Document de travail

Séance 3 : La perspective européenne pour les États des Balkans occidentaux

Une Union européenne de la stabilité, de la sécurité et de la paix n'est possible que si la stabilité et la sécurité règnent aussi chez ses voisins directs. Un patrimoine historique et culturel commun unit l'UE et les Balkans occidentaux et il relève de l'intérêt de cette dernière d'ancrer l'avenir de cette région en son sein. Pour ce faire, elle doit se préparer financièrement et institutionnellement à accueillir de nouveaux membres lorsque ceux-ci remplissent les conditions requises. Par ailleurs, ses relations avec les Balkans occidentaux se distinguent par un potentiel économique considérable.

Stratégie pour les Balkans occidentaux de l'Union européenne 2018

Adoptée par la Commission, la « Stratégie pour une perspective d'élargissement crédible ainsi qu'un engagement de l'Union européenne renforcé pour les Balkans occidentaux » vient confirmer que l'avenir européen de cette région représente un investissement géostratégique dans une Europe stable, forte et unie qui est fondée sur des valeurs communes. Elle définit les priorités et les domaines où il importe de consolider la coopération de sorte à être à même de relever les défis majeurs auxquels est confrontée cette région. Notamment, des réformes fondamentales et de bonnes relations de voisinage s'imposent.

Initiatives phares de la Commission européenne 2018

La stratégie de la Commission européenne comprend un plan d'action qui prévoit six initiatives phares concrètes visant à renforcer plus qu'à avant la coopération et soutenir le processus de transformation. Elles portent sur des domaines spécifiques d'intérêt mutuel: (1) l'État de droit, (2) la sécurité et les migrations, (3) le développement socio-économique, (4) la connectivité en matière de transport et d'énergie, (5) la stratégie numérique, (6) la réconciliation et les relations de bon voisinage. Des mesures concrètes sont prévues dans ces domaines pour 2019-2020, pour lesquelles il importe de prévoir des moyens budgétaires suffisants.

Engagement politique pour des réformes convaincantes

Les pays concernés ont encore un peu de chemin à parcourir avant de satisfaire les critères et les conditions requis pour une adhésion à l'Union européenne. Il importe que les décideurs ne laissent naître aucun doute sur leur objectif stratégique et leur engagement en faveur d'un renforcement significatif de l'État de droit, des droits fondamentaux et de la gouvernance. Les réformes judiciaires, la lutte contre la corruption et la criminalité organisée tout comme la réforme de la fonction publique doivent enregistrer des progrès tangibles. Une accélération des réformes de l'économie et des méthodes de travail dans les institutions démocratiques sont en outre inéluctables.

Réconciliation

Il importe que les pays s'engagent clairement à laisser derrière eux les conflits du passé en parvenant avant l'adhésion à se réconcilier et à résoudre les questions encore ouvertes. Il convient surtout de régler les litiges relatifs aux frontières. Ainsi, un accord global et contraignant instituant la normalisation des relations entre la Serbie et le Kosovo s'impose afin que ces deux pays puissent progresser sur leurs chemins respectifs vers l'Union européenne. De même, la résolution du contentieux sur le nom opposant la Macédoine et la Grèce est une étape à franchir.

- De quelle façon l'Union européenne peut-elle à l'avenir communiquer une perspective d'adhésion crédible ?
- Quelles autres mesures l'Union européenne, notamment le Parlement européen et les parlements nationaux, peuvent-ils prendre de manière à soutenir les pays candidats à l'adhésion dans la réalisation des réformes encore attendues et à y consolider une orientation pro-européenne durable ?